



Cégep de la Gaspésie
et des Îles



Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est une institution branchée sur sa région qui possède **une vision claire de l'avenir** : offrir un milieu d'enseignement **dynamique, humain et écologique** animé par une équipe guidée par l'audace. Notre Cégep puise sa vitalité au cœur de notre région pour offrir une expérience **grandeur nature**. **Une région, un Cégep, une même destination, la réussite.**

ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN, CLASSE PRINCIPALE

Campus de Gaspé

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer la responsabilité de travaux d'électricité et à accomplir les tâches les plus complexes. L'employé travaillera sous la responsabilité du régisseur général.

Qualifications requises

Scolarité

Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à cette classe d'emploi¹.

Détenir ou être en voie d'obtenir un certificat en électricité (compagnon hors construction) ou un certificat de compétence-compagnon construction (compagnon CCQ).

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi accomplit généralement les mêmes tâches que l'électricienne ou l'électricien, ses qualifications lui permettant toutefois de les effectuer avec plus d'autonomie et d'accomplir les travaux les plus complexes.

Elle peut participer à l'élaboration de certains projets et assumer en partie ou en totalité la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques. À cet égard, elle lit les plans, vérifie les spécifications des travaux à effectuer, réalise ces travaux ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveille à l'aide du cahier des charges.

Elle remplit tous les registres requis et en assure la mise à jour. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Elle vérifie le matériel disponible et, s'il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.

Elle peut être appelée à coordonner le travail des électriciennes ou électriciens et du personnel de soutien qui lui est assigné.

Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Statut : Régulier, à temps complet (38,75 heures/semaine, du lundi au vendredi)

Salaire : 26,83 \$ l'heure et ajout de 10 % de prime d'attraction et de rétention

Date prévue d'entrée en fonction : Le 7 septembre 2021

Des tests pourront être passés afin de mesurer leurs connaissances relatives à l'emploi.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être reçues par courriel seulement, au plus tard le 31 juillet 2021, à l'adresse suivante : cvgaspe@cegepgim.ca. Veuillez indiquer dans l'objet du courriel le numéro de concours **1937**.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 8 juillet 2021

1 Qualifications légales et réglementaires appropriées

Être titulaire d'un certificat de qualification valide en électricité délivré en vertu de la *Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre* (L.R.Q., chapitre F-5, r.1) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ou

Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (L.R.Q., chapitre R-20).